



Diplôme universitaire

Évaluation et interventions probantes en matière de prévention de la récidive

Formation continue - 6 mois

Présentation et objectifs

Le contenu de ce DU s'inscrit pleinement dans la continuité du déploiement du RPO1, et plus largement de la mise en adéquation des pratiques professionnelles en matière de prévention de la récidive avec les règles européennes de probation. Il correspond à un besoin de formation autour des connaissances (savoirs) et des compétences (savoir-faire) des professionnels soucieux de mettre en œuvre une évaluation et des interventions probantes en matière de prévention de la récidive.

Le DU a pour objectif général de former les professionnels à l'évaluation et aux interventions probantes auprès des personnes placées sous main de justice. Plus exactement, en mobilisant les connaissances scientifiques les plus à jour et la perspective des pratiques fondées sur les données probantes, ce diplôme vise à transmettre :

- des connaissances théoriques en matière de prévention de la récidive,
- des compétences pratiques, qu'il s'agisse de savoir-faire ou de savoir-être en matière d'évaluation et d'intervention.

Public visé et prérequis

Cette formation s'adresse aux professionnels de la Justice ou de secteur de l'intervention psycho-sociale en prise directe avec une mission de prévention de la récidive et de réinsertion sociale, et aux étudiants inscrits en Master et préparant un projet professionnel en lien avec cette mission.

La formation est également ouverte à tout autre professionnel relevant du domaine de la santé ou du domaine éducatif, souhaitant acquérir des connaissances et compétences spécifiques autour de l'évaluation et des interventions probantes en matière de prévention de la récidive.

Prérequis : posséder une Licence en psychologie, droit, ou sociologie ou avoir une pratique professionnelle dans un domaine en lien avec l'objet de la sélection (au minimum 1 an d'expérience).

Compétences acquises à l'issue de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- de mettre en œuvre les connaissances et compétences pour réaliser une évaluation valide et fiable des besoins d'accompagnement et d'intervention,
- d'élaborer un plan d'intervention cohérent avec l'évaluation réalisée,
- de communiquer sur une évaluation ou un plan d'intervention au sein de son institution ou auprès d'autres institutions,
- de mettre en œuvre des compétences dans la prise en charge des personnes placées sous main de justice et en particulier, l'intervention sur les attitudes pro-criminelles et les cognitions antisociales ainsi que la régulation des émotions,
- de s'initier aux principes de la recherche sur les pratiques fondées sur les données probantes,
- de développer un esprit critique face à la pratique de l'évaluation du risque de récidive.

Organisation et programme

Ce diplôme se compose de 96 heures de cours ainsi que 24 heures pour la préparation du mémoire professionnel et de 2h d'accompagnement individuel.

La formation permet de travailler 4 compétences principales :

- Mettre en place une évaluation structurée et individualisée des besoins d'accompagnement et d'intervention (48 H)
- Mettre en place une intervention adaptée (24 H)
- Savoir interroger l'efficacité des actions et programmes mis en place (12 H)
- Savoir mobiliser les approches fondées sur les données probantes en matière de prévention de la récidive (12 H)

La formation donne lieu également à la soutenance d'un mémoire professionnel portant sur le développement d'un programme ou d'une intervention sur une problématique spécifique en matière de prévention de la récidive. Ce travail peut être théorique et porter sur un programme ou une intervention qui n'est pas encore mis en place, ou être directement en lien avec les besoins de l'institution d'attache des professionnels.

UE 1 - 24 h - L'évaluation structurée des personnes en matière de prévention de la récidive.

(Du 27 au 30 janvier 2025 compris - Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30)

UE 2 - 24 h - L'intervention auprès des personnes en matière de prévention de la récidive.

(Du 17 mars au 20 mars compris - Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30)

UE 3 - 24 h - La recherche évaluative et l'évaluation de programmes en matière de prévention de la récidive.

(Du 02 juin au 05 juin compris - Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30)

UE 4 - 24 h - Problématiques spéciales en matière de prévention de la récidive.

(Du 7 au 10 juillet compris - Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30)

Coût de la formation et possibilités de prise en charge

- Frais de formation : 2 000 € pour le public de formation continue.
- Effectif maximum : 20 personnes. L'ouverture de la formation est soumise à un effectif suffisant de stagiaires.

Procédure de candidature

- Vous devez réaliser votre dossier de candidature sur la plateforme [e-candidat](#) de l'Université de Lille
Campagne de dépôt des dossiers : du 21 octobre au 8 novembre 2024.
- Sélection sur dossier de candidature et entretien avec le jury de sélection.
Ce jury sera composé du responsable pédagogique, d'un second enseignant-chercheur et d'un intervenant extérieur.
- Pour toute demande d'information, veuillez contacter les gestionnaires pédagogiques à cette adresse : du-psysef@univ-lille.fr

Responsable de la formation

Massil BENBOURICHE

massil.benbouriche@univ-lille.fr

- Docteur en Criminologie, Docteur en Psychologie, Psychologue,
- Maître de conférences - HDR, Psychologie et Justice, Université de Lille,
- Chercheur associé, Institut National de Psychiatrie Légale Philippe-Pinel (Canada),
- Collaborateur international, Centre International de Criminologie Comparée (Canada).

Tarifs

Tarif : 2000 € pour toute la formation.

Effectif maximum : 20 personnes. L'ouverture de la formation est soumise à un effectif suffisant de stagiaires.

Équipe pédagogique

Nicolas AMADIO

Maître de Conférences en Sciences sociales, Université de Strasbourg

Anne CROCKER

Professeure, Département de Psychiatrie et d'addictologie, Université de Montréal et Directrice de la recherche et de l'enseignement universitaire à l'Institut National de Psychiatrie Légale Philippe-Pinel

Claire DUCROS

Maîtresse de Conférences en Psychopathologie, Université de Lille

Thomas FOVET

MCF-PH en Psychiatrie de l'adulte - Université de Lille

Jean-Pierre GUAY

Professeur, École de Criminologie, Université de Montréal

Contact administratif

Faculté PsySEF - Campus Pont de Bois

Formation Continue et Alternance

Secrétariat des DU

Bâtiment A

BP 60149

59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Mail : du-psysef@univ-lille.fr

Elliot LOUAN

Responsable d'Etudes et de Recherches, Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice

Valérie MOULIN

Maîtresse de Conférences en psychologie clinique, Université Grenoble Alpes

Nathalie PRZYGODZKI-LIONET

Professeure des Universités en Psychologie et Justice, Université de Lille

Sophie SAINT-LOUIS

M.Sc. Criminologie, Agente de planification de programmation et de recherche, Centre de formation en santé mentale, justice et sécurité, Institut national de psychiatrie légale Philippe Pinel

Olivier VANDERSTUKKEN

Psychologue, CHU de Lille

Information

Retrouvez davantage d'informations sur le site internet de la Faculté PsySEF :

<https://psysef.univ-lille.fr/>

